PALAIS DE LA PORTE DORÉE

MUSÉE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FRONTIÈRES

Exposition présentée du 10 novembre 2015 au 29 mai 2016

Commissaires scientifiques :
Catherine Wihtol de Wenden, sociologue et géopolitoloque (CERI/Sciences-Po)
Yvan Gastaut, Historien (Université de Nice)

Bruno Boudjelal, *Harragas* , 2011. Musée national de l'histoire de l'immigration
© Bruno Boudjelal / Agence VU

Chaque individu a expérimenté le franchissement des frontières pour des voyages, des déplacements professionnels, des migrations économiques ou politiques. Ces expériences parfois heureuses, souvent malheureuses, construisent un imaginaire des frontières. Par-delà ces perceptions intimes, les frontières matérialisent les territoires des États, des réalités juridiques, militaires, économiques qui évoluent au cours de l'Histoire. Elles sont le reflet des rapports entre les peuples : peur de l'invasion, tentation du repli protecteur tout autant que lieu d'échanges et de contacts.

Certaines frontières sont tombées alors qu'elles étaient considérées comme infranchissables, d'autres ont été réinventées ou renforcées. La libre circulation des personnes, qui a fondé la construction de l'Union européenne, est souvent présentée comme un progrès. Or des États aujourd'hui militarisent leurs frontières pour mieux contrôler leur espace et limiter la mobilité. Malgré ces dispositifs, paradoxalement, les frontières continuent de faire rêver sans véritablement empêcher la circulation des individus. En ce début de 21e siècle, marqué par la mondialisation et l'accélération des circulations, au moment où l'actualité relate des tragédies humaines héritées des conflits internationaux, le Musée national de l'histoire de l'immigration présente, du 10 novembre 2015 au 29 mai 2016, une exposition inédite et passionnante pour comprendre le rôle et les enjeux contemporains des frontières dans le monde et retracer les histoires singulières de ceux qui les traversent aujourd'hui. Catherine Wihtol de Wenden, directrice de recherche en migrations internationales au CNRS et Yvan Gastaut, historien de l'époque contemporaine, maître de conférences à l'Université de Nice, commissaires scientifiques de l'exposition, apportent leur expertise scientifique au projet.

Présentés dans une scénographie qui s'articule autour des concepts d'ouverture et de fermeture, archives, cartes géographiques commentées, objets de mémoire, œuvres d'art, articles de presse, photographies, vidéos, témoignages, œuvres littéraires et récits de migrants, au total 250 objets ponctuent un parcours thématique qui met en scène les relations entre frontières et migrations.

Fondée sur des collections historiques, d'art contemporain et d'ethnographie, l'exposition retrace trois aspects de cette histoire des frontières et pose un regard diachronique, politique, économique ou sociétal, sur les murs-frontières dans le monde, puis en Europe (zone Schengen et la Méditerranée) avant de traverser la France.

Après la refonte réussie de son parcours permanent REPÈRES en 2014, et l'immense succès de FASHION MIX, le musée poursuit, en cette rentrée 2015, avec l'exposition FRONTIÈRES et à travers un nouveau cycle de débats mensuels sur l'actualité de l'immigration, sa mission première : donner au public le plus large les clés de lecture et de compréhension pour mieux appréhender l'actualité et les enjeux du monde qui nous entoure.

MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION
PALAIS DE LA PORTE DORÉE

293, avenue Daumesnil - 75012 Paris
www.histoire-immigration.fr

CONTACTS PRESSE
PIERRE LAPORTE COMMUNICATION
Laurent Jourdren
T 01 45 23 14 14
E laurent@pierre-laporte.com

PARCOURS DE L'EXPOSITION

Gaël Turine, *Le mur et la peur.* Inde/ Bangladesh 2013 - Passage clandestin de femmes transportant des marchandises © Gaël Turine /Agence Vu

Les murs-frontières dans le monde

Le parcours du visiteur débute par l'évocation des frontières dans le monde comme points de tension stratégiques ou économiques entre les États et de cristallisation des conflits militaires.

La zone frontalière entre les États-Unis et le Mexique, les murs de séparation construit entre Israël et la Cisjordanie ou entre l'Inde et le Bangladesh, la séparation des deux Corées illustrent la réalité complexe et violente des frontières aujourd'hui dans le monde et rendent compte de réalités géopolitiques distinctes.

Ces frontières matérielles dans ces différents points du monde mettent en évidence la volonté réaffirmée des États d'installer une limite imperméable. Or dans les faits, celles-ci ne cessent pourtant d'être traversées ou contournées suivant des logiques, des modalités et des circuits adaptés aux contextes et contraintes qu'elles opposent.

A l'ère de la mondialisation des transports et d'une dynamique des mobilités et des migrations sans précédent, ces murs-frontières rappellent également que les migrations se déroulent prioritairement dans des espaces voisins, suivant des logiques de mobilités régionales, loin de l'idée de flux migratoires à sens unique et du sentiment d'invasion ressenti dans certains pays du Nord à l'égard de migrants venant du Sud.

Sarah Caron, *Odyssée Moderne.* Voyage avec les migrants clandestins du Sahara à la Grande Bleue. 2001-2004. Melilla. Arrivée dans l'enclave espagnole de Salomon qui a mis sept ans pour rejoindre l'Europe Musée national de l'histoire de l'immigration © Sarah Caron

L'Europe et ses frontières

La deuxième partie de l'exposition aborde l'histoire mouvementée des frontières en Europe au cours des 20e et 21e siècles : guerres mondiales, annexions, déplacements de populations, rideau de fer, mur de Berlin, et aujourd'hui Lampedusa, Melilla, Brindisi… La nature des frontières et les types de contrôles qui y sont effectués, exercent leur emprise sur celles et ceux qui tentent de les traverser.

Hier étrangers (pour certains réfugiés de guerres) venus de pays voisins, ou aujourd'hui migrants extra-européens (dont certains sont « clandestins ») qui tentent de rejoindre l'Europe : les histoires sont multiples et les trajectoires diverses.

L'exposition s'intéresse à l'expérience de ces « hommes-frontières », passeurs, « sans papier », douaniers, et autres migrants, frontaliers, nomades, saisonniers, réfugiés. Elle s'attache également aux « villes-frontières » de l'Europe à l'instar de Berlin qui sont, suivant leurs histoires et spécificités géographiques, évoquées comme autant de points de réflexions sur les complexités engendrées par un si vaste espace géopolitique et économique.

Aujourd'hui ce sont les limites définies par les accords de Schengen qui structurent la vie des Européens et de ceux qui voudraient rejoindre cet espace. Cette « forteresse Europe » pensée au départ comme un espace de mobilité des travailleurs européens, devient un « entre soi » dans lequel seuls les ressortissants de l'Union Européenne sont libres de circuler. Pour les autres, les frontières extérieures de l'Europe, soumises à de multiples dispositifs de surveillance, sont une épreuve supplémentaire à franchir sur la route qui les mène à leur destination finale.

La Méditerranée, est le principal point d'entrée en Europe. Pour tenter de contourner les surveillances, hommes, femmes et enfants originaires de l'Est de l'Europe, du Maghreb ou d'Afrique sub-saharienne choisissent de « prendre la mer ». Ce vaste territoire, qui a su être, à certaines périodes, un espace commun de mobilités, d'échanges mais aussi de conflits est aujourd'hui à nouveau confronté à des drames humains de si grande ampleur qu'ils ne peuvent laisser indifférents.

Les outils de contrôle à la frontiètre comme le passeport biométrique ou la carte d'identité numérique, les dispositifs de contrôle frontaliers (EURODAC, FRONTEX) et les « zones frontières » que sont les zones d'attentes, en aéroport ou en gare, et les centre de rétentions administratives sont également abordés au fil de cette section.

Traverser les frontieres de la France

Ad Van Denderen, *Go No Go, les frontières de l'Europe*, 1988-2002 Albanie, .Kapshtice 2000. © Ad Van Denderen / Agence Vu

La troisième partie de l'exposition présente l'histoire des frontières de la France. Ajustées, modifiées, démantelées, ouvertes ou fermées, elles sont le témoin des mouvements de population, tributaires des contextes géopolitiques et économiques.

Du fait de sa position géographique à l'extrême ouest de l'Europe continentale, de son image de « terre des Droits de l'Homme »

et de sa richesse économique, la France a été un pays d'immigration dès la seconde moitié du 19e siècle. La frontière a été régulièrement traversée dès cette période par des populations en quête d'une vie meilleure ou d'un refuge : Italiens depuis le milieu du 14e, Arméniens et Russes au début des années 20, Juifs fuyant les mesures antisémites en Europe, Yougoslaves après 1955, Maghrébins notamment au cours des cinq dernières décennies.

Parmi ces migrants, nombreux n'y sont venus que dans la perspective d'aller plus loin, se dirigeant vers les ports du Havre (États-Unis), de Bordeaux (Amérique latine) ou de Marseille (Afrique et Méditerranée). D'autres y sont venus pour travailler, parfois au prix d'une traversée chaotique des Pyrénées (Espagnols et Portugais dans les années 1960). L'occasion de narrer les récits de ces femmes et ces hommes de la frontière nous est ainsi donnée : travailleurs saisonniers étrangers venus s'employer dans les fermes, colporteurs mais également artistes se voyant délivrer un document d'identification.

Cette double identité de pays d'immigration et de transit a encore un sens aujourd'hui. La France redevient un pays de passage pour ceux qui veulent se rendre au Royaume-Uni, comme les Afghans et les Irakiens plus souvent anglophones, alors qu'elle reste souvent un pays d'immigration notamment pour les pays francophones (Maghreb, Afrique sub-saharienne).

Avec ses nombreuses frontières terrestres et maritimes, la France compte plus de 35 pays voisins frontaliers et donc autant de réalités migratoires locales. L'exemple de la Guyane est probant. Il illustre, du fait de ses spécificités, les dynamiques migratoires à l'échelle mondiale : seule frontière française et européenne terrestre dans le continent sud-américain, ce territoire compte plus d'une centaine de nationalités différentes et la population étrangère représente près de 30% de la population totale, dont deux tiers en situation irrégulière.

En fin de parcours, l'exposition s'interroge sur l'idée d'un monde sans frontières...

L'existence des frontières est remise en cause par les flux migratoires. Leur réalité et leur complexité, obligent à réviser nos approches politiques et culturelles de la circulation des individus.

Pour quelles raisons est-on amené à traverser la frontière et parfois à transgresser cette limite sans en avoir le droit ? Que faire quand un régime autoritaire vous menace de torture ou vous reproche d'appartenir à une catégorie sociale ou ethnique précise ? Quand l'État d'origine est incapable d'assurer un espoir d'amélioration de l'existence et a perdu toute légitimité du fait de la corruption et du clientélisme ? Quand une catastrophe environnementale fait de votre pays une zone à haut risque ? La perte du contrôle de leurs frontières par les États dits « d'accueil », fruit d'une évolution décisive de mouvements de migrations pris dans leur globalité, s'inscrit dans ce questionnement.

Les nouvelles figures de migrants, « sans-papiers », touristes, réfugiés, apatrides, déplacés environnementaux, échappent en partie à l'ordre étatique car les catégories de migrants sont devenues plus floues.

Aujourd'hui le profil du demandeur d'asile, du migrant cherchant du travail et du candidat au regroupement familial sont devenus très proches. Le choix du statut est devenu une stratégie de passage de la frontière et d'accès au marché du travail. Le statut des pays de départ, d'accueil et de transit est lui-même devenu plus confus car beaucoup de pays sont les deux ou les trois à la fois.

La traversée de la frontière est au centre d'un conflit de valeurs qui s'inscrit dans l'éthique du droit. Pour les individus et les groupes qui y recourent comme pour les États aux prises avec une série d'impératifs contradictoires : contrôle des migrations et libéralisme économique, sécurité et respect des droits fondamentaux, frontières et préservation des réseaux transnationaux d'échanges, de dialogue et d'activités économiques. Avec une mondialisation économique sans précédent et un accroissement significatif des moyens de transport, la question (éthique) de la légitimité du passeur de frontière se pose aujourd'hui avec d'autant plus d'acuité.

PALAIS DE LA PORTE DORÉE

MUSÉE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

Le musée national de l'histoire de l'immigration

Le Musée national de l'histoire de l'immigration est une institution culturelle pluridisciplinaire qui accueille un large public. Tout à la fois, lieu d'exposition, centre de ressources avec sa médiathèque, lieu de rencontre et de débat, centre de recherche et de diffusion, le musée présente également une riche programmation culturelle avec spectacles vivants et concerts, colloques et conférences.

Le musée a pour mission de rassembler, sauvegarder, mettre en valeur et rendre accessible au plus grand nombre les éléments relatifs à l'histoire de l'immigration en France, notamment depuis le 19e siècle, pour faire connaître et reconnaître le rôle de l'immigration dans la construction de la France, en montrant l'apport des immigrés au développement économique, aux évolutions sociales et à la vie culturelle du pays.

Les collections du musée sont constituées d'œuvres matérielles et immatérielles qui croisent les regards historique, anthropologique et artistique pour faire dialoguer objets, documents, témoignages et créations contemporaines.

Frontières

du 10/11/15 au 29/05/16

Musée national de l'histoire de l'immigration
www.histoire-immigration.fr/ - #frontieres

Commissaires :
Catherine Wihtol de Wenden, Sociologue et géopolitoloque (CERI/Sciences-Po)
Yvan Gastaut, Historien (Université de Nice)

Informations **pratiques**

Accès

293, avenue Daumesnil - 75012 Paris
Métro 8 - Tramway 3a - Bus 46 - Porte dorée

Les personnes à mobilité réduite accèdent au Palais au 293, avenue Daumesnil (entrée administrative).

Horaires

Du mardi au vendredi, de 10h00 à 17h30.
Le samedi et le dimanche, de 10h00 à 19h00.
Fermeture des caisses 45 minutes avant la fermeture.

Visites guidées de l'exposition

Les week-ends et pendant les vacances scolaires.

Tarifs

Exposition : 6 € - Spectacle : 12 € - 9 € - Atelier : 6 € - Visite guidée : 10 €
Tarifs spéciaux pour les groupes à partir de 10 personnes.

MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION
PALAIS DE LA PORTE DORÉE

293, avenue Daumesnil - 75012 Paris
www.histoire-immigration.fr

CONTACTS PRESSE
PIERRE LAPORTE COMMUNICATION
Laurent Jourdren
T 01 45 23 14 14
E laurent@pierre-laporte.com